



Système Normalisé
Observation Indpendante Externe



Le Système Normalisé d'Observation Indpendante Externe (SNOIE) contribue à 72,5 million de FCFA aux recettes forestières

Novembre 2019

De 2016 à 2019, des dénonciations d'exploitation forestière illégale faites via l'approche du Système Normalisé d'Observation Indpendante Externe (SNOIE) certifié ISO 9001:2015, ont contribué à ce que le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), engrange des recettes de forestières d'un montant globale de 72,5 million de FCFA. Ce montant a été obtenu en additionnant les sommes des amendes infligées aux exploitants forestiers illégaux et les sommes des ventes aux enchères publiques (VEP) des bois saisis coupés illégalement suite aux dénonciations faites par les organisations de la société civile déployant le SNOIE certifié ISO 9001 : 2015, dans le cadre de leurs activités d'observation indépendante externe (OIE).

Les VEP concernés ont eu lieu à la suite de missions de contrôle forestier déclenchées par cinq (05) rapports de dénonciations transmis au MINFOF par la Coordination du SNOIE. Soient 02 rapports transmis en 2016, 01 en 2018 et 02 en 2019. Les irrégularités forestières dénoncées ont été observées dans les villages Logbii (Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral), Bandevouri (Arrondissement de Lokoundjé, Département de L'Océan, Région du Sud), Ngoum, Ina, Manja, Wassaba, Oue et leurs environs (Arrondissements de Ngambé Tikar et de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre), BIFA'A et environs (Arrondissement de Niété, Département de l'océan, Région du Sud). L'Etat devrait ainsi pouvoir recouvrer un montant d'environ 61 million de FCFA pour un volume d'environ 1612, 528 mètre cube de bois.

**Le Système Normalisé d'Observation Indpendante Externe (SNOIE) est une approche d'observation indépendante certifiée ISO 9001: 2015 depuis avril 2018 et mise en oeuvre par les organisations FODER, PAPEL, CEDLA et TI-C.*

Les ventes aux enchères publique de bois illégalement coupés concernent les essences tels que : le Padouk (*Pterocarpus soyauxii*); le Tali (*Erythroleum ivorense*), l'Azobé, le Fraké (*Terminalia superba*), l'Ilomba (*Pycnanthus angolensis*), l'Acajou/Ngollon (*Khaya ivorensis*); l'Aiélé (*Canarium schweinfurthii*); le Pachy encore appelé Doussier blanc (*Azelia pachyloba*); le Nkanang/Lotofa (*Sterculia rhinopetala*); l'Iroko (*Milicia excelsa*); l'Ayous (*Triplochiton scleroxylon*); l'Onzabili (*Antrocaryon klaineum*, l'Eyong.

Une analyse des informations continues dans les sommiers des infractions de Mars 2018¹ et Avril 2019² a permis de se rendre compte qu'à la suite de missions de contrôle déclenchées par trois (03) autres rapports de dénonciation SNOIE; des amendes, d'un montant total estimé à 11,5 million de FCFA³, ont été infligées aux entreprises indexées dans ces rapports. Il faut noter que ce montant ne prend pas en compte les montants de transactions également déclenchées par le MINFOF suite aux dénonciations SNOIE. En effet, les informations sur les transactions ne figurent pas dans les sommiers, vu que ce processus éteint l'action publique.

Les huit (08) rapports sus-cités ont été élaborés à l'issue des missions d'observation indépendante externe du SNOIE Certifié ISO 9001 : 2015. Ces missions ont été réalisées avec l'appui financier des projets « Voix des Citoyens pour le changement : observation forestière dans le Bassin du Congo (Projet CV4C) », « Suivi communautaire des forêts en temps réel » (Projet RTM 1) et « Congo Basin VPA-FLEGT implementation : Championing Forest People's Rights and Participation (projet EU-CFPR⁴) ». Ces missions ont été menées respectivement par les organisations Forêts et Développement Rural (FODER), Centre pour le Développement Local et Alternatif (CeDLA) et Projet d'Appui à l'élevage et de Préservation de la biodiversité en périphérie des aires protégées au Cameroun (PAPEL)..

¹ <https://oiecameroun.org/index.php/sommier-des-infractions>

² <https://oiecameroun.org/index.php/sommier-des-infractions>

³ <https://oiecameroun.org/index.php/8-actualites/97-le-ministere-des-forets-frappe-d-une-amende-l-entreprise-ove-et-compagnie-epinglee-dans-un-rapport-de-denonciation-du-snoie-pour-exploitation-forestiere-illegale>

⁴ https://oiecameroun.org/images/documents/rapports/cedla_rapport%20oie%201%20bandevouri.pdf



Un observateur cubant une bille de bois au cours d'une mission d'OI du SNOIE. FODER 2019

Outre les VEP et amendes pécuniaires infligées aux exploitants illégaux, dix-sept (17) rapports SNOIE ont déclenché des missions de contrôle par les différentes Brigades de contrôle du MINFOF. Ces dernières ont conduit à la saisine de bois et matériels, l'ouverture de contentieux à l'encontre des entreprises incriminées et des suspensions de titres. Ainsi, sur 59 rapports d'OI transmis au MINFOF en cinq ans (2015-2019), les faits d'exploitation forestière présumée illégale ont été avérés sur 42 d'entre eux par le MINFOF. Les rapports de dénonciations produits via le SNOIE ont donc conduit à l'ouverture de huit (08) contentieux (01 au Littoral, 03 au Centre, 03 au Sud et 02 à l'Est) à l'endroit des entreprises indexées dans les dénonciations et un à l'encontre d'un individu. Ces entreprises ont été reconnues par le MINFOF, coupables d'exploitation forestière illégale dans le domaine forestier national et dans les titres attribués dans quatre régions forestières. En plus de ces contentieux, dix-sept (17) missions conjointes (OSC SNOIE-MINFOF) ont été organisées dont cinq (05) ont conduit aux opérations de saisis de bois illégalement recolté. Trois (03) entreprises ont ainsi vu leur titre d'exploitation suspendus⁵.

https://oiecameroun.org/images/rapports/Rapport_de_mission_cas_presumes_d_activites_d_exploitation_et_de_gestion_forestiere_illegale_dans_le_village_Mboumo_et_ses_environs.pdf

⁵ <https://oiecameroun.org/index.php/8-actualites/104-des-titres-d-exploitation-forestiere-suspendus-aux-societes-forestieres>

<https://oiecameroun.org/index.php/8-actualites/78-le-ministere-des-forets-et-de-la-faune-sanctionne-deux-entreprises-epinglees-dans-les-denonciations-de-l-association-forets-et-developpement-rural>

Les missions d'OIE du SNOIE sont déclenchées par les dénonciations de particuliers ou des alertes communautaires obtenues dans le cadre du Suivi communautaires des forêts en temps réel déployé au Cameroun dans le cadre du projet « Intégrer le suivi communautaire des forêts en temps réel pour maintenir les moyens de subsistance des communautés et les forêts en Afrique Centrale et de l'Ouest (projet RTM2⁶) ». Sur les 42 cas avérés cités plus haut, 07 cas de dénonciation du SNOIE, ont été déclenchés par ces alertes communautaires.

Le développement, le déploiement du SNOIE certifié au Cameroun et son extension au Congo et en République Démocratique Congo (RDC), ont été réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des projets⁷ qui bénéficient de l'appui financier de l'Union Européenne (UE), de la FAO à travers son programme FAO UE FLEGT, du Department for International Development (DFID), de Rainforest Foundation UK (RFUK), du Centre for International Development and Training (CIDT) (CIDT) et ses partenaires...



⁶http://oiecameroun.org/images/rapports/Rapport_de_mission_de_verification_effectuee_dans_le_village_Logbi_i.pdf

⁷ Plus d'informations sur nos projets sur ces liens <https://forest4dev.org/projets-en-cours/> et <https://forest4dev.org/projets-acheves/>

Annexe: Tableau récapitulatif de quelques rapports de dénonciations ayant suscité les émissions d'avis d'appel d'offre de vente aux enchères publique des bois saisis et des amendes.

Liens des rapports d'OIE ayant contribué aux sanctions pécuniaires et aux recettes forestières	Auteurs du rapport d'OI	Année de rédaction du rapport	Auteurs des infractions	Montant à collecter par le MINFOF (en FCFA)	
				Ventes aux enchères ⁸	Amendes ⁹
https://oiecameroun.org/images/documents/rapports/cedla_rapport%20oie%201%20bandevouri.pdf	CeDLA	2016	Société forestière Bois du Cameroun (BODUCAM)	5. 287. 613	
http://oiecameroun.org/images/rapports/Rapport de mission de verification effectuee dans le village Logbii.pdf	FODER	2016	BIBEHE Martin	40 000 000	
https://oiecameroun.org/images/documents/rapports/Rapport_mission_OIE_Ngambe_Tikar_Yoko.pdf	FODER	2018	Etablissement Mgbatou Pierre et Scierie du Mbam et Kim	10 680 650	
https://oiecameroun.org/images/documents/012_RO-SNOIE_CeDLA_Bifaa_052019_V.F.pdf	CeDLA	2019		4 280 225	
https://oiecameroun.org/images/rapports/Rapport de mission d observation des allegations d exploitation forestieres ille gales dans les villages Ngwei1 Mapoubi Logbi Ebombe Ikon de Logbamal et Songmbock.pdf	FODER	2017	Eloungou Toua		1 000 000
https://oiecameroun.org/index.php/8-actualites/103-un-contentieux-ouvert-a-l-encontre-d-une-societe-forestiere-pour-exploitation-hors-des-limites	FODER	2018	Vera Forestière		3 000 000
https://oiecameroun.org/images/rapports/Rapport de mission cas presumes d activites d exploitation et de gestion forestiere illegale dans le village Mboumo et ses environs.pdf	PAPEL	2016	Oye et Compagnie		7 500 000
				Total Ventes aux enchères et amendes	72,5 million de FCFA

⁸ https://oiecameroun.org/images/documents/VENTES_AUX_ENCHERES_PUBLIQUES_DE_BOIS_SAISIS_092019.pdf

⁹ <https://oiecameroun.org/index.php/sommier-des-infractions>

Toutes les opinions exprimées dans cette publication sont celles de FODER. Elles ne représentent pas nécessairement les points de vue des bailleurs et partenaires techniques et financiers.

Nos remerciements au Programme d'appui UE FAO FLEGT pour le développement et la mise en oeuvre du SNOIE.

FAO - EU FLEGT PROGRAMME



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Suède
Sverige



Système Normalisé
Observation Indépendante Externe

Pour plus d'informations contactez:

Christelle KOUETCHA

Tel : 674672577 / 695576397

E-mail : christellekouetcha@gmail.com

Forêts et Développement Rural

BP. 11417 Yaoundé

Tél: 00237 242 005 248

www.oiecameroun.org/www.forest4dev.org

snoicameroun@gmail.com

